Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS :

Par la Poste, Un An	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départements non-limitrophes et Etranger, *Port en sus*	

PUBLICITÉ :

	la ligne.
Annonces	0,50
Réclames	0,75
Faits-divers	1,50
Locale	2,00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES ÉLECTIONS

LE RECENSEMENT DES VOTES

Un Candidat proclamé élu

Haute-Loire. — Circonscription d'Yssingeaux. — A la suite d'une bagarre dans la salle de vote de la commune de St-Sigolène, l'urne avait été scellée, le dépouillement a eu lieu. Le résultat est le suivant :

MM. Michel, antim. rép. lib. 10.621 ÉLU
Binachon, minist. rad. 10.320

Le député sortant M. Néron-Bancel, antiministériel-progressiste ne se représentait pas.

Un député mis en ballottage

Dordogne (Circonscription de Sarlat). — Commission de recensement vient de décider que M. Sarrazin, *minist. rad.*, député sortant, proclamé élu dimanche, était en ballottage ; il lui manque sept voix pour avoir la majorité absolue.

Son concurrent, M. de Molènes, est également un ministériel radical.

***

La conséquence de ce qui précède est qu'il y a un député antiministériel de plus et un ministériel de moins.

UN DÉSISTEMENT

Loir-et-Cher. — Circonscription de Romorantin. — M. Maymad, dép. sort., min. rad. (3.635 v.), se désiste en faveur de M. Martin, min. rad. (4 140 v.) Le succès de M. Pichery, antim. rép. lib., qui a obtenu au 1er tour 7 391 voix est assuré.

M. Loubet en Russie

L'ORDRE DU JOUR DE L'AMIRAL ROUSTAN

Voici le texte de l'ordre du jour adressé par l'amiral Roustan aux marins de l'escadre :

« Vous vous pénétrerez de l'idée que de la tenue des navires que je réunis aujourd'hui sous mon commandement, de la précision de leurs manœuvres, de l'attitude du personnel qui les monte, dépendent l'appréciation que le Président de la République et la nation amie et alliée, qui s'apprête à fêter sa venue, porteront non seulement sur vous mais sur notre marine tout entière.

Les marins français et russes ne se sont jamais rencontrés sans que leurs sentiments d'estime réciproque n'aient été fortifiés, sans que les liens d'amitié qui les unissent ne se soient resserrés à ce contact. Vous aurez à cœur de laisser à nos camarades de la Baltique la bonne impression qu'ils ont gardée de vos prédécesseurs.

En vous efforçant à tout ce que j'attends de vous, vous remplirez un devoir patriotique en même temps que vous vous montrerez dignes de la confiance que le chef de l'Etat vous a témoigné en faisant choix des bâtiments qui composent la division navale de la Baltique pour le conduire et l'escorter dans son voyage ».

LES PETITES COMPENSATIONS

Il est bruit dans les sphères officielles de la nomination comme préfet de la Seine de M. Mesureur, député sorti du 2e arrondissement.

M. Mesureur, interrogé à ce sujet, refuse de donner aucun renseignement.

TERRIBLE ACCIDENT DE VOITURE

Orthez. — Dans une promenade en voiture aux environs de Bedous, un terrible accident est survenu à la famille de M. Atteret, adjoint au maire de Bedon.

L'équipage conduit par M. Célestin Atteret, jeune homme de dix-huit ans, a buté si violemment contre le parapet du pont d'Osse que trois personnes ont été tuées sur le coup ; M. Célestin Atteret a succombé au bout de quelques heures à ses blessures et on n'a guère d'espoir de sauver la cinquième personne qui se trouvait dans la voiture.

Le 1er Mai à Bruxelles

Bruxelles. — A 8 h. du soir, une manifestation socialiste est partie de la Maison du Peuple. La colonne comprenant 1500 personnes était précédée de 15 drapeaux voilés de crêpe et de tambours recouverts de crêpe.

Le groupe a parcouru les rues où des manifestants ont été tués lors des derniers troubles. Puis, après avoir traversé les rues du Centre, il est revenu à la Maison du Peuple où a eu lieu la dislocation. Il n'y a eu aucun désordre ; il n'a été procédé à aucune arrestation.

Commission de recensement

DES VOTES ÉMIS LE 27 AVRIL

La commission de recensement des votes émis le 27 avril, composée de MM. Tribourdaux, Georges Vandame et Auguste Potié, conseillers généraux, s'est réunie hier, à deux heures, à la préfecture.

Tous les bulletins douteux, blancs ou nuls, annexés aux procès-verbaux, ont été examinés et, suivant les décisions prises, le nombre des voix des candidats a été augmenté ou diminué.

Voici les chiffres exacts, après rectifications :

AVESNES (1re). — Ins. : 16492. — Vot. : 13848
Pasqual, minist. rad. soc. **D. S.** 7303 ÉLU
Mulat, antimin. rép. prog. 4393
Samson, soc. guesd. 1821

AVESNES (2e). — Ins. : 20346. — Vot. : 17343
Defontaine, min. rad.-soc. **D. S.** 10708 ÉLU
D'Hendecourt, antim. rép. lib. 6397
Beaurepaire, soc. guesd. 5
Dannely, soc. ind. 35

AVESNES (3e). — Ins. : 15806. — Vot. : 13874
Eliez-Evrard, min. rad.-soc. **D. S.** 8008 ÉLU
Gayet, antim. rép. nation. 3974
Cartignies, soc.-guesd. 1272

CAMBRAI (1re). — Ins. : 20400. — Vot. : 24595
Bersez, minist. rad.-soc., **D. S.** 20925 ÉLU
Constant, socialiste guesdiste 297

CAMBRAI (2e). — Ins. : 26366. — Vot. : 22469
Morcrette-Ledieu, antim., prog. **D. S.** Ne se représentait pas.
Lefebvre, antim., rép. lib., nat. 7975
Lozé, radical-socialiste 7878
Bassel, socialiste guesdiste 692
Piévet, ministériel, socialiste 5882
Ballottage

DOUAI (1re). — Ins. : 22640. — Vot. : 18547
Debève, minist. rad.-soc., **D. S.** 6972
Cocheteux, antim., rép. progr. 5410
Goulaux, minist., soc. mill. 5360
Dérégnaucourt, socialiste guesd. 1287
Ballottage

DOUAI (2e). — Ins. : 16284. — Vot. : 14825
Cardon, minist. rad.-soc. **D. S.** 5786
Dehau, antim. rép. lib. 7009
Dumont, minist. rad.-soc. 1639
Debève, soc. guesd 294
Ballottage

DUNKERQUE (1re). — I. : 21773 — V. : 15395
Guillain, antim. progr. **D. S.** 10466 ÉLU
Desmons, minist. rad.-soc. 4312
Renard, soc. guesd. 535

DUNKERQUE (2e). — I. : 14978 — V. : 11952
Henri Cochin, ant. rép. lib. **D. S.** 10380 ÉLU
Carlier, soc. guesd. 510

HAZEBROUCK (1re). — I. : 15885 — V. : 10809
Abbé Lemire, ant. rép. lib. **D. S.** 9709 ÉLU
Derieux, soc. guesd 71

HAZEBROUCK (2e). Ins : 13050. — V. : 10263
Plichon, antim. rép. lib. **D. S.** 10036 ÉLU
Vandeputte, soc. guesd. 764

LILLE (1re). — Ins. : 20993. — Vot. : 17225
Barrois, ant. rép. prog. **D. S.** 10323 ÉLU
Dupied, soc. guesd. 4712
Cliquennois-Paque, minist rad. 1809
Maur. Chrétien, ant. rép. indép. 322

LILLE (2e). — Ins. : 15 043. — Vot. 12991.
Loyer, antim. rép. lib. **D. S.** *Décédé*
Lorthiois, antim. rép. lib. 6372
Werquin, minist. rad.-soc. 1742
Ghesquière, soc. guesd. 4829
Ballottage

LILLE (3e). — Ins. : 20622. — Vot. : 17557
Rogez, antim. rép. lib. **D. S.** Ne se représente pas.
Franchomme, antim. rép. lib. 7373
Debierre, minist. rad.-soc. 3608
Wacrenier, soc. indép. 10
Delory, soc. guesd. 6247
Ballottage

LILLE (4e). — Ins. : 16846. — Vot. : 14728
Dansette, antim. rép. lib. **D. S.** 8492 ÉLU
Eloir, minist. rad.-soc. 3069
Sohier, soc. guesd. 3099

LILLE (5e). — Ins. : 23808. — Vot. : 19048
Delaune, antim. rép. progr. **D. S.** 14070 ÉLU
Ragheboom, soc. guesd. 5194

LILLE (6e). — Ins. : 23167. — Vot. : 19976
DeMontalembert, ant. lib. **D. S.** 10141 ÉLU
Moreau, minist. soc. guesd. 3997
Delecroix, minist. rad. soc. 5686
Degreef, collectiviste 2

LILLE (7e). — Ins. : 23003. — Vot. : 20871
Motte, antim. rép. progr. **D. S.** 14667 ÉLU
Jules Guesde, soc. guesd. 8729
Beranger 4

LILLE (8e). — Ins. : 19710. — Vot. : 17501
Dron, minist. rad. **D. S.** 8084
Monnier, antim. rép. lib. 6995
Delesalle, soc. guesd. 2308
Ballottage

LILLE (9e) Nouvelle circonscription. Ins. : 11547. — Vot. : 10109
Grousseau, antim. rép. lib. 5778 ÉLU
Verbrugh, soc. guesd. 1439
Paul Saint-Léger, antim. rad. 2683
Housez 43
Siège gagné

VALENCIENNES (1re circonscription) Ins. : 16226 — Vot. : 13414
Weil-Mallez, m. r. **D. S.** Ne se représ. pas
Dervaux, antim. rép. progr. 5429
Debièvre, minist. rad.-soc. 4631
Meulin, soc. guesd. 3348
Ballottage

VALENCIENNES (2e circonscription) Ins. : 22225 — Vot. : 18893
Lepez, minist. rad.-soc. **D. S.** 5683
Thellier de Poncheville, antim. rép. lib. 8484
Durre, soc. guesd. 4470
Ballottage

VALENCIENNES (3e circonscription) Ins. : 24386 — Vot. : 20000
Sirot, minist. rad.-soc. **D. S.** 6203
Caullet, antim. rép. progr. 7325
Selle, minist. soc. mill. 7894
Ballottage

L'écart entre les résultats rectifiés et les résultats du 27 avril est généralement peu considérable.

Il ressort cependant des rectifications que certains des présidents d'assemblées électorales ne sont guère au courant des prescriptions de la loi relativement à l'attribution des bulletins ; c'est ainsi que les bulletins sur papier à lettre quadrillé sont valables et ne doivent pas être éliminés comme un signe extérieur.

Il en ressort également que presque tous les bulletins nuls sont le fait d'électeurs qui se sont amusés à y inscrire des réflexions plus ou moins spirituelles ou encore à voter pour des individus n'ayant fait aucune déclaration de candidature ou pour des candidats étrangers à la circonscription.

Dans les première et troisième circonscriptions de Valenciennes, notamment, M. Thellier de Poncheville a obtenu de nombreuses voix. Dans les circonscriptions de Cambrai, beaucoup de bulletins annulés portent le nom d'Alfred Dreyfus, capitaine d'artillerie breveté !

Un électeur de Valenciennes a cru que ce qu'il avait à faire de mieux le 27 avril était de déposer dans l'urne une phrase en patois, sorte de consultation médicale composée de calembours sur les noms de tous les candidats des trois circonscriptions !

Evidemment, ce « malin » — pardon, ce n'est qu'un à peu près — aurait mieux fait de voter pour le candidat antiministériel.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Debout, vicaire à Lecelles, est transféré à Croix (St-Martin).

PETIT CALENDRIER

Vendredi 2. — **Saint Athanase**, évêque et docteur. — Ador. : Jollimetz, Cambrai (Bon-Pasteur), Lille (Saint-Joseph, Filles de la Charité).
Soleil : lever 4 h. 41, coucher 7 h. 13. — Lune : lever 1 h. 46 m., coucher 0 h. 47 s.

Samedi 3. — **L'Invention de la Sainte-Croix** de N.-S. J.-C. — Ador. : Bailleul (Dames de Saint-Maur), Bauvel.
Soleil : lever 4 h. 40, coucher 7 h. 15. — Lune : lever 2 h. 13 m., coucher 1 h. 56 s.

On peut toujours se procurer en nos bureaux, 15, rue d'Angleterre, à Lille, toutes les publications, livres, brochures, images, phonographes, etc., *annoncés dans ce journal.*

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 24, Grande-Rue

Les Rues de Roubaix

La rue Bossuet qui a 150 mètres de long sur 12 mètres de large est comprise entre l'avenue Lenotre et la rue de Barbieux.

Elle dépend du canton Est, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et du deuxième commissariat de police rue des Arts.

Cette rue comptait 13 habitants, en 1896, et 6, en 1901, avec une maison.

Ses électeurs votent au bureau de la rue du Moulin.

***

Bossuet est né à Dijon en 1627.

A seize ans, il soutint sa première thèse avec un tel éclat qu'on le citait déjà comme un prodige.

Ordonné prêtre en 1652, il fut nommé chanoine à Metz, où il consacra à l'étude approfondie des livres saints les loisirs que lui laissait l'exercice de son ministère.

Appelé plusieurs fois à Paris, il prêcha en présence de la Cour et ses sermons le placèrent au premier rang des orateurs sacrés.

A la même époque, il publiait son premier ouvrage, l'*Exposition de la Doctrine catholique* et conquérait dans l'Eglise une grande influence.

Nommé évêque de Condom en 1669, il prononça les oraisons funèbres de Henriette de France, reine d'Angleterre, et de Henriette d'Angleterre, reine d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

En 1670, Louis XIV lui confia l'éducation du Dauphin.

C'est en vue de cette importante mission que Bossuet composa ses trois plus beaux livres : *Le traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, le *Discours de l'Histoire Universelle*, et la *Politique tirée de l'Ecriture-Sainte*. En 1671, il avait été reçu à l'Académie française.

Dix ans plus tard, il prenait possession du siège épiscopal de Meaux.

C'est alors qu'il compose pour les religieuses de son diocèse les *Méditations sur l'Evangile* et les *Elévations sur les mystères*.

Oracle de l'Eglise gallicane, il rédige les quatre propositions qui en sont le principe et la règle. Défenseur de l'unité de la foi, il travaille avec Leibnitz à réunir en un seul corps tous les membres de la famille chrétienne et soutient contre Fénelon une lutte opiniâtre en faveur de la fidélité aux dogmes.

En même temps, il reparaît dans la chaire pour y prononcer encore cinq oraisons funèbres dont la dernière, celle du prince de Condé est peut-être le suprême effort de l'éloquence.

C'est le 12 avril 1704, à Paris, que se termina cette vie si pleine de vertus et de travaux.

Orateur, théologien, philosophe, historien, Bossuet s'élève par la pensée à une hauteur que nul n'a pu atteindre.

Voltaire le surnommait l'*Aigle de Meaux*.

Joubert a bien défini le caractère universel du génie de Bossuet :

« Bossuet emploie tous nos idiomes, comme Homère employait tous les dialectes : le langage des rois, des politiques et des guerriers ; celui du peuple et du savant ; du village et de l'école ; du sanctuaire et du barreau ; le vieux et le nouveau : le trivial et le pompeux.

Tout lui sert et de tout cela il fait un style simple, grave, majestueux. Les idées sont, comme ses mots, variées, communes et sublimes. C'était moins un homme qu'une nature humaine, avec la tempérance d'un saint, la justice d'un évêque, la prudence d'un docteur et la force d'un grand esprit. »

JEHAN DES VIGNES.

UN INGRAT

Les huit mille socialistes qui se sont groupés sur le nom du citoyen Jules Guesde doivent la trouver mauvaise.

L'ancien député de Roubaix est parti en oubliant de les remercier, et après avoir augmenté sa garde-robe d'une nouvelle veste.

En voilà un ingrat !

SUCCÈS

Nous avons annoncé la candidature de plusieurs collectivistes roubaisiens aux élections législatives.

Il est amusant de constater le succès (!) qu'ils ont obtenu :

A Cholet, le citoyen *Bailleul* a obtenu 118 voix sur 13.000 votants ;

A Saint-Dié, le citoyen *Achille Lepers*, a obtenu 17 voix sur 12.000 votants ;

A Bayonne, le citoyen *Aimé Morel*, a obtenu 30 voix sur 8.000 votants ;

A Vervins, le citoyen *Achille Dujardin*, a obtenu 3 voix sur 13.000 votants ;

Au Havre, le citoyen *J.-B. Wilfart* a obtenu 6 voix sur 14.000 votants !

Et le citoyen *Cachin*, adjoint au maire de Bordeaux qui était venu ici à la rescousse de Jules Guesde, a obtenu 101 suffrages sur 21.000 votants.

Quel succès !

Une risette aux collectivistes

Le *Comité radical de Roubaix* qui n'est pas encore bien remis de son piteux échec du 27 avril, avec son candidat monsieur le citoyen Delecroix, fait la leçon aux collectivistes et leur adresse une petite risette qui ressemble fort à une grimace.

Pourquoi, dit cette mercuriale insérée dans l'*Avenir*, les collectivistes « se mettent-ils en dehors de la grande (!) famille républicaine » ?

Ne seraient-ils pas plus « sages » en reprenant leur place parmi les 150 radicaux de M. Monvoisin ?

Si les collectistes ne comprennent pas ce petit raisonnement c'est qu'ils sont bouchés à l'émeri !

Les premières communions. — Jeudi a été célébrée à l'école de la Sagesse, rue de la Sagesse, la touchante cérémonie des premières communions. Dix-sept jeunes filles admirablement préparées par les dévouées religieuses et qui ont fait l'édification de leurs parents, se sont approchées pour la première fois de la Sainte-Table.

C'est M. le chanoine Berteaux, le vénérable doyen de Saint-Martin, qui a célébré la messe et qui a adressé une allocution de circonstance.

A l'école de natation. — Nos lecteurs se rappellent qu'un vol a été commis récemment à l'école de natation, consistant en matériel : courroies, robinets ; le montant de ce vol s'élève à une somme assez importante, 1300 francs environ.

— Le directeur de l'école de natation, M. P. Vermeulen a été prévenu par l'administration municipale qu'il cesserait ses fonctions à partir du mois prochain.

Autorisations de bâtir. — 1° M. l'abbé Colpin, curé du Très-Saint-Rédempteur, agrandissement de la sacristie de l'église, 2° M. Renard Vanhoeland, rue de Turenne, 14, une maison rue du Luxembourg ; 3° M. E. Delecluse, rue d'Isly, 8, une maison rue des Ogiers.

Maladies contagieuses. — On nous communique de la Mairie la note suivante : Par une circulaire insérée au recueil des actes de la Préfecture, M. le Préfet du Nord rappelle que les docteurs, officiers de santé et sages-femmes sont tenus, aux termes de l'article 15 de la loi du 30 novembre 1892, de faire à l'autorité publique la déclaration des cas de maladies épidémiques soumis à leur observation. Les carnets pour servir aux déclarations sont délivrés gratuitement par la Préfecture.

Bureau municipal de renseignements. — On nous communique la note suivante :

« Le Maire de la ville de Roubaix à l'honneur d'informer ses concitoyens qu'un bureau de renseignements sera ouvert à partir du dimanche 4 mai, au secrétariat de la mairie, situé rue Neuve, n° 3, au deuxième étage.

Ce bureau sera accessible au public le mercredi de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2 du soir, et le dimanche de 10 h. à midi.

Les attributions de ce bureau consistent :

A délivrer les pièces signées et non retirées pendant le temps ouvrable ; à recevoir les pièces à soumettre à la signature du maire ; à établir des feuilles de renseignements pour secours aux familles des réservistes, certificats de vie, d'indigence, de bonnes vie et mœurs, etc., et pour l'assistance du service médical ; à recevoir les demandes verbales et écrites, d'assistance judiciaire et à rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources ; en temps opportun, à recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs ; à renseigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation ; à indiquer les autorités susceptibles d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses, faveurs, etc. En un mot, à venir en aide, par tous les moyens en son pouvoir, aux personnes qui auront recours au bureau. »

L'incendie de la rue de Beaumont. — M. le commandant des pompiers a reçu la lettre suivante :

« Monsieur Hubert,
Commandant du corps des pompiers,
Roubaix.

« Je tiens à vous adresser mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous nous avez porté secours, hier, lors d'un commencement d'incendie survenu dans ma filature, rue de Beaumont.

« Veuillez exprimer à vos vaillants pompiers toute ma gratitude, et verser la somme incluse de 100 francs à la caisse de secours.

« Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé : Amédée PROUVOST ».

L'état de M. Paul Van Houcke s'est plutôt amélioré dans la journée de jeudi, quoique l'érésypèle phlegmoneux qui s'est déclaré le fasse cruellement souffrir. Il reste quelque espoir de le sauver s'il peut supporter la maladie qui va suivre son cours et s'il ne survient aucune complication.

Mort subite. — Un employé, M. François Hasbrouck, 68 ans, demeurant rue de Lille, 208, en passant dans cette rue, mercredi soir, est tombé inanimé. M. le docteur Lepers n'a pu que constater le décès. Le corps a été transporté au domicile du défunt.

La scène de brigandage de la rue Ste-Elisabeth. — La victime du vol audacieux, suivi d'une tentative de meurtre, rue Sainte-Elisabeth, Charles Vanderolden, blessée au cou d'un coup de couteau, a été admise à l'Hôtel-Dieu dans la journée de jeudi.

La blessure ne présente pas de gravité.

Une arrestation mouvementée. — Jeudi matin, boulevard Gambetta, les agents Bosman et Disdal, ont arrêté un garçon de café, Philippe Vandenbosch, 25 ans, demeurant à Bruxelles, rue du Bailly, 25. Cet individu qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a opposé une vive résistance aux agents, les frappant à coups de pied et à coups de poing et déchirant leurs vêtements. Il a ensuite passé sa rage en saccageant tout ce qui se trouvait au violon.

Triste individu. — Un mécanicien, Henri Golay, 22 ans, Grande-Rue, 129, a été arrêté, jeudi après-midi, pour affaire de mœurs, au Parc de Barbieux.

BOULANGERIE ÉCONOMIQUE L'UNION

90, rue des Longues-Haies, Roubaix

Charbon. — Les *ristournes* pour les livraisons de charbon faites du 1er septembre 1901 au 31 mars 1902, seront payées aux guichets de la Société du 1er au 15 Mai, de 2 à 5 heures de l'après-midi, sur présentation des bons de livraison pour les provisions et des bons de ristournes pour les hectolitres.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pr **COMMUNIONS**
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, pr la Gare, **LILLE**

du 1er mai

Naissances. — Gérard Goissen, rue des Parvenus, 6. — Victor Depontieu, rue Blanchemaille. — Marthe Leveugle, rue Archimède, 29. — Marie Vanseveren, rue de Jemmapes, 7. — André Budin, rue du Fresnoy, 35. — Rachel Alberty, rue St-Antoine, 22. — Eugène De Wyndt, rue de la Conférence, cour Deboosère, 52. — Marguerite Dumanghon, rue de Condé, cour Vroman, 10. — Mathilde Morel, rue d'Alger, 199.

Décès. — Rosine Pollet, 82 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Emile Hasbrouck, 68 ans, employé de commerce, rue de Lille, 208. — Camille Cuignet, 84 ans, sans profession, rue St-Joseph, 26. — Elyse Gallet, 79 ans, sans profession, rue St-Jean, 50. — Alfred Sarcy, 5 mois, rue Jacquart, 176. — Mort-né 1.

SAVON PRINCESSE MANGOKO, Parfum Nouveau

WATTRELOS

Variole. — *Mesures préventives.* — L'administration municipale de Wattrelos, suivant l'exemple des villes voisines et les instructions de l'autorité supérieure, prévient la population de la nécessité qui s'impose pour elle de se prémunir contre l'épidémie de variole qui règne dans certaines communes de la région.

Afin d'éviter l'extension de la maladie, la vaccination est une mesure indispensable, les personnes vaccinées depuis plus de *dix* ans devront se faire revacciner.

Accident de travail. — Un conducteur de la Compagnie des Tramways, Juste Pétre, 19 ans, demeurant rue Hoste, blessé au genou droit, 15 jours de repos.

Etat-civil de Wattrelos

du 30 avril

Naissances. — Louis Boussemart, rue de Tourcoing. — Louis Pruvost, Sapin-Vert.

Décès. — Judonie-Marie Vermeulen, 61 ans un mois, journalière, rue de l'Union.

LANNOY

Dimanche prochain, à la Grand'Messe, solennité de Saint-Philippe, patron de la paroisse.

Le même jour, pèlerinage à Saint-Marcou, vénéré à Lannoy, et dont l'église paroissiale possède des reliques.

WILLEMS. — **La fraude.** — Mercredi matin, deux douaniers de la brigade de Willems ont arrêté, sur le territoire de la commune, Rogier Richard, 35 ans, peigneur, et Daerden Louis, 19 ans, jardinier, tous demeurant à Croix, qui étaient porteurs de 28 kilos café vert représentant une valeur de 84 fr.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues 65, Rue des Urseulines

Pages d'Histoire locale

23 fructidor an V (9 septembre 1797). — La municipalité de Tourcoing fait publier une loi du 19 fructidor an V par laquelle les citoyens nommés à des fonctions publiques par les assemblées primaires communales et électorales dernières cesseront de les remplir.

En conséquence les trois membres restants, les citoyens J.-B. Equinet, Jacques Duprez et Henri Decourchelle restent en permanence.

AUX ÉLECTEURS

Voulez-vous voir supprimer le collège, Saint-Michel, Notre-Dame des Anges, la Sainte-Union, toutes les écoles libres en un mot : Votez pour M. Dron.

Voulez-vous voir la laïcisation complète de l'hôpital, de l'hospice, du bureau de bienfaisance : Votez pour M. Dron.

Voulez-vous l'expulsion des Petites-Sœurs des Pauvres, des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, etc. : Votez pour M. Dron.

Voulez-vous la suppression du budget des cultes, la suppression de l'ambassade du Vatican, la suppression des crédits aux écoles d'Orient : Votez pour M. Dron.

Tout cela est à son programme.

LA RÉPUBLIQUE

avec ou sans Liberté

M. Dron est républicain et M. Monnier ne l'est pas, voilà ce que disent les adversaires du candidat de l'U. S. et P.

Il faut répondre à cela : « De quel droit M. Dron met-il dans sa poche la clef de la République et dit-il arrogamment : Je n'ouvrirai la porte qu'à ceux qui me conviendront ? »

La République n'est pas seulement la chose de M. Dron ; elle est la chose de tous les Français qui préfèrent cette forme de gouvernement à toute autre.

Les régimes disparus n'ont plus aujourd'hui que fort peu d'admirateurs et tout le passé politique de M. Léon Monnier prouve qu'il ne fut jamais dans les rangs de la réaction. Il n'y a que des étrangers à notre ville ou des ignorants tarés pour ne pas se rappeler que le sympathique candidat se fit bien des adversaires — là où il n'aurait dû compter que des amis — lorsque, l'un des premiers de son rang à Tourcoing, il se proclama publiquement républicain.

Cet homme a-t-il changé ?

Aucunement. Il est toujours demeuré le républicain *libéral* qu'il était.

Républicain *libéral*.... c'est ce dernier mot qui donne à la lutte entreprise par M. Monnier toute sa signification.

M. Monnier est aussi « vrai et loyal républicain » que M. Dron.

La différence qu'il y a entre eux c'est que le premier veut la liberté pour tous les citoyens et que le second veut une République sectaire, oppressive et persécutrice des gens qui ne pensent pas comme lui.

Les électeurs veulent-ils avoir la liberté de leurs convictions religieuses et politiques : ils voteront pour M. Léon Monnier.

Veulent-ils, au contraire, abdiquer leur liberté entre les mains des jacobins et des francs-maçons sans foi ni loi : ils voteront pour M. Dron.

Ils ont le choix. Mais qu'ils réfléchissent bien à la gravité de la décision qu'ils vont prendre.

RÉUNION ÉLECTORALE

MM. les électeurs des cantons Sud et Nord-Est sont invités à assister à une grande réunion privée qui aura lieu samedi 3 courant, à 8 h. du soir, à la Salle des fêtes de la place Leverrier.

MM. Billard, avocat à la Cour d'appel de Paris, et Raph. Marchand, professeur, prendront la parole.

Soutiens de famille. — Les conscrits de la classe 1901 et les ajournés de la classe 1900 qui doivent se présenter devant le conseil de révision qui se réunira à Tourcoing les 26, 27 et 28 de ce mois, ainsi que les soldats appartenant aux classes 1899 et 1900 qui se croiraient dans le cas de solliciter une dispense au titre de soutien de famille, sont invités à déposer, ou à faire déposer leur demande à la mairie (bureau militaire) dans le plus bref délai possible.

Les accidents d'usines. — Chez M. Léon Dillies, retordeur, boulevard Gambetta, une ouvrière soigneuse, Adolphine Déridère, 28 ans, demeurant à Roubaix, rue Delattre, s'est piquée à la main droite pendant son travail. L'incapacité de travail sera de huit jours.

— Dans le magasin de M. Léonce Dupont, négociant, rue Leverrier, un magasinier, Jules Leclercq, 34 ans, demeurant rue Auber, s'est fait une contusion à la cuisse droite en soulevant une balle de laine. Un repos de huit jours lui a été ordonné.

Arrestation de deux jeunes femmes pour vol. — Jeudi après-midi, M. Proix, commissaire du 1er arrondissement a procédé à l'arrestion de deux jeunes femmes, Marie Corbusier, femme Walamack, 22 ans, ménagère, domiciliée à Croix, rue de la Fonderie, cour Delescluse et de sa sœur, Marie Corbusier, 20 ans, demeurant à Tourcoing, qui ont commis plusieurs vols de marchandises dans différents magasins de la ville.

Les deux femmes ont avoué leurs méfaits après avoir été confrontées avec les commerçants, chez lesquels elles avaient volé. Elles seront toutes deux conduites à Lille ce matin.

Pauvre homme ! — Un ouvrier forgeron de Wattrelos, le nommé Emile Gobert, 50 ans, qui depuis un an environ ne jouit plus de la plénitude de ses facultés mentales, s'étant égaré, a été trouvé errant dimanche matin à Mouvaux. N'ayant pu donner aucune indication au garde de cette commune le pauvre homme fut conduit à l'hôpital civil de Tourcoing, où jeudi matin il y mourait sans avoir pu donner son état-civil.

Sa fille qui était venue faire la déclaration de sa disparition à la police est allée le reconnaître à l'Hôtel-Dieu.

Domestique infidèle. — M. Spéneux, commissaire de police du IIIe arrondissement, a verbalisé contre une jeune servante, Eugénie Wyssem, 17 ans, demeurant rue Dugay-Trouin, pour vol de vêtements et de bijoux, pour une somme de 150 fr. environ, au préjudice de M. Lampe, rue Haute, 4.

Etat-Civil de Tourcoing

du 1er mai

Mariage. — Désiré Corrion, 46 ans, dégraisseur, et Camille Delvoye, 48 ans, ménagère.

Naissances. — Sofie André, Lacépède, 45. — Casaert Rachel, rue Colbert, 8. — Terrier Henriette, rue de Calais, 52. — Leman Louis, rue du Clocher, 7.

Décès. — Moreau Célina, 26 ans, rue des Villas. — Cordie Octavie, 1 an, rue de Linselles. — Rombaert Aimée, 62 ans, rue de l'Abattoir, 23. — Vandendriessche Emmanuel, 67 ans, rue de la Tossée, 10.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 1er mai.

MOIS	COTE précédente	COTE 11 h 1/2 Roubaix	COTE 4 h 1/4 Tourc.
1 Janvier	4 90	4 87	4 90
2 Février	—	—	—
3 Mars	—	—	—
4 Avril	—	—	—
5 Mai	4 82 1/2	4 82 1/2	4 85
6 Juin	4 87 1/2	4 85	4 85
7 Juillet	4 90	4 87 1/2	4 85
8 Août	4 90	4 87 1/2	4 87 1/2
9 Septembre	4 90	4 87 1/2	4 87 1/2
10 Octobre	4 90	4 87 1/2	4 90
11 Novembre	4 90	4 87 1/2	4 90
12 Décembre	4 90	4 87 1/2	4 85

Ventes..... 120.000 k.

Matin. — 5.000 k. à 4,82 1/2 mai. — 5.000 k. à 4,85 septembre. — 5.000 k. à 4,87 1/2 septembre. — 5.000 k. à 4,87 1/2 octobre. — 5.000 k. à 4,87 1/2 novembre.

Total : 25.000 k.

Soir. — 10.000 k. à 4,82 1/2 — 10.000 k. à 4,85 mai. — 5.000 k. à 4,85 juin. — 15.000 k. à 4,85 juillet. — 5.000 k. à 4,87 1/2 juillet. — 5.000 k. à k. à 4,87 1/2 septembre. — 15.000 k. à 4,90 septembre. — 15.000 k. à 4,87 1/2 octobre. — 5.000 k à 4,90 octobre. — 5.000 k. à 4,87 1/2 novembre. 15.000 k. à 4,90 novembre. — 5.000 k. à 4,90 décembre. — 15.000 k. à 4,87 1/2 janvier. — 5.000 k. à 4,90 janvier.

Total : 155.000 k.

Résultat du mois. — 900.000 k.

Stock en filières. — Au 1er mai 205.000 k., contre 130.000 k. au 1er avril. Augmentation 75.000 k.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du Jeudi 1er mai

Présidence de M. SÉE, vice-président

Ces Messieurs de la Sociale

Il n'est pas permis de chanter, en rentrant chez soi : « C'est Eugène qu'il nous faut » ! Ces messieurs de la Sociale considèrent cela comme une provocation et vous assomment. Si par hasard ils chantent l'*Internationale*, hurlent « A bas la calotte ! Vive la sociale ! ou A bas la Patrie » ! vous n'avez rien à dire.

M. Paul Wattremez, employé de commerce, rue de l'Arc, rentrant tranquillement à son domicile en chantant la chanson que nous disions tout à l'heure, cela suffit pour qu'une bande de socialistes sautât sur lui et le rouât de coups. On a retrouvé un des agresseurs qui n'est même pas électeur puisqu'il n'a que 20 ans, Cyrille Demartelaere, tisserand, rue Dombasle, à Roubaix. Cet individu est condamné à 15 jours de prison avec sursis et 16 fr. d'amende.

Incidents de grève

Voici un des incidents — journaliers, disent les témoins — qui se sont produits à l'occasion de la grève de la filature Vandenberghe, à Tourcoing. Trois grévistes, Henri Dusouliez, Emile Coudyser et Jules Dufermont, sont prévenus d'entraves à la liberté du travail et d'outrages aux agents.

Le 16 avril, dans la matinée, ils ont injurié des ouvriers qui se rendaient tranquillement au travail, les traitant de traîtres, de vauriens et de fainéants, les menaçant du poing et insultant aussi les agents qui les protégeaient. Ces faits sont attestés par 7 témoins, qui ont défilé tour à tour devant le tribunal. Malgré cela, les trois prévenus mettent les faits, prétendant n'avoir rien à se reprocher. Ils s'entendent infliger chacun 15 jours de prison avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES

Lille. — Joseph Vervack, coups et ivresse, 15 jours avec sursis et 5 francs. — Adèle Tiberghien, abus de confiance, 3 mois et 1 jour.

Mons-en-Barœul. — Marie Lecry, coups, 8 jours par défaut.

Armentières. — Félix Vlamynck, outrage aux agents, 3 jours.

Roubaix. — Henri Chombart, filouterie d'auberge, 15 jours.

Halluin. — Gustave Wittouck, coups et bris de clôture, 40 jours par défaut.

Hôtel Splendide et des Etrangers
près la place des Reigneaux, LILLE

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Chez les radicaux

Les radicaux ont tenu, jeudi soir, dans les bureaux du *Progrès du Nord*, une réunion plénière.

La discussion aurait été vive et les avis partagés.

Ceux qui comprennent qu'un parti se suicide quand il n'est plus qu'un simple cheval de renfort, ceux-là, comme MM. Daufy et Fanyau, demandaient la rupture ouverte avec les collectivistes et le maintien des candidatures radicales.

D'autres, plus sectaires, préoccupés uniquement d'obéir à des haines et à des rancunes, comme MM. Dufour et Mourm